



Impots foncier. succession non réglé

Par **roxto**, le **17/09/2015** à **12:30**

Bonjour,

lors d'une succession,

nous nous sommes aperçu que les impots foncier d'une bien immobilier avais pas été payé depuis 30 ans.

avons nous à payer ces 30 ans d'impots non payé.

Merci pour votre aide.

Par **youris**, le **17/09/2015** à **13:05**

bonjour,

il faudrait savoir si le trésor public n'a jamais établi de titre de paiement ou si le trésor public a émis des titres de paiement qui n'ont jamais été recouvré.

quand on accepte une succession, on accepte les dettes.

salutations